

***DEMANDE D'UNE CARTE DE PÊCHE TRADITIONNELLE  
DANS LA RESERVE NATURELLE MARINE  
Pour 2023***

NOM : .....(photo)

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../..... âge : .....

ADRESSE : .....  
.....

Téléphone (fixe) : .....Téléphone (mobile) :.....

DETENTEUR DE LA CARTE DE PECHE EN 2022 (à entourer) : **Oui - Non**

DETENTEUR D'UN FILET DE PECHE (à entourer) : **Oui - Non**

*VOLONTAIRE POUR PARTICIPER AU PROJET DE GESTION DE LA PECHE AUX ZOURITES  
(à entourer) : Oui – Non*

ESPECES CIBLEES : .....

ENGINS UTILISES (à entourer) : **Filet - Gaulette - Baton - Autre.**  
.....

*Je soussigné.....(nom & prénom du représentant),  
certifie l'exactitude de ces renseignements.*

*Date :*

*Signature :*

Cette année, les règles sanitaires s'étant assouplies, nous reprendrons un fonctionnement normal d'avant covid, toutefois nous recommandons quand même le port du masque.

Les dossiers doivent être déposés physiquement et individuellement, aussi nous vous invitons à bien vérifier que votre formulaire soit dûment rempli et que le dossier soit complet, tout dossier incomplet ne sera pas validé.

**Les demandes doivent être accompagnées des pièces suivantes :**

- Une enveloppe timbrée, au tarif en vigueur, pour l'envoi d'un courrier de moins de 20 g, avec nom et adresse de l'intéressé (la même que celle précisée sur le justificatif de domicile),
- Une photocopie de la carte d'identité (ou du passeport ou du permis de conduire),
- Deux photos d'identité avec indication des noms et prénoms du demandeur au dos,
- Un justificatif de domicile : soit une facture (eau, électricité...) établie au nom de la personne demandant la carte et datée de moins de 3 mois, soit à défaut, une photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition laissant apparaître l'adresse du demandeur. Pour les mineurs, une photocopie du livret de famille. *Les attestations de domicile manuscrites ne sont pas acceptées.*
- Le demandeur doit avoir plus de seize ans au moment du dépôt de la demande.

Les demandes doivent être déposées physiquement au GIP RNMR entre le **\*1er et le 31 octobre 2022** (**\*quota de 800 cartes, selon ordre d'arrivée**).

Les horaires pour le dépôt des dossiers sont :

**-le samedi 1<sup>er</sup> octobre de 06h00 à 13h00**, et les autres jours de la semaine de 8h00 à 16h00 en journée continue jusqu'à atteinte du quota de 800 demandes.

Les dossiers sont à déposer au *GIP-RNMR* 39, rue du Lagon - Lot. Dayot I 97434 Saline les Bains. (*ENVOIS POSTAUX REFUSES*).